

Le 14 juin, 2021



Monsieur Mathieu Lacombe
Ministre de la Famille

Objet: Solutions proposées par les éducateurs et éducatrices du Mouvement *#Valorisons ma profession*

Monsieur le Ministre,

Voici les pistes de solutions discutées avec notre équipe, formée d'éducateurs et d'éducatrices de différents milieux

Nous nous tenons à votre disposition pour toute demande ou questionnement, monsieur le Ministre. Nous vous prions de croire en nos respectueuses salutations.

Au plaisir,

Émilie Dechamplain
Élizabeth O'Farrell
Mariève Péloquin

Instigatrices du Mouvement *Valorisons ma Profession*.

MILIEUX FAMILIAUX

Salaire et conditions de travail

Échelonner les subventions selon l'expérience et la formation de l'éducatrice et qu'elles soient nettement augmentées.

Reconnaître les qualifications et expériences en milieu familial dans un barème de rémunération, ce qui aurait pour effet direct d'encourager la diplomation et donc de rehausser la qualité éducative offerte aux enfants. Comme présentement les exigences sont minimales, il n'y a aucun avantage pour une RSG à aller chercher une formation ou à offrir son service pour plusieurs années puisqu'elle n'aura aucun avantage en le faisant.

Prévoir une alternative pour le remplacement (banque de remplaçantes, halte-garderie disponible pour chaque bureau coordonnateur, budget alloué pour payer du remplacement x nombre de jours par année) ou encore diminuer les exigences pour du remplacement à court terme (par exemple, une demie journée par mois sans avoir besoin de toutes les exigences actuelles pour se faire remplacer, mais en conservant le cours de premiers soins à jour, ce qui permettrait d'aller à des rendez-vous sans fermer le milieu de garde). Selon notre sondage, 59,3% des éducateurs et éducatrices en milieu familial affirment que l'un des plus grands irritants est la difficulté à s'absenter.

Proposer des services de traiteurs accrédités adaptés pour les milieux de garde en milieu familial pour diminuer automatiquement la charge de travail et les heures travaillées hors de la présence des enfants. Une possibilité pourrait être d'engager un(e) cuisinier(ère) ou un traiteur attitré à un certain nombre de milieux.

Maximiser les heures de pédagogie en renouvelant la reconnaissance automatiquement si les 3 visites de conformité annuelles ne démontrent aucune problématique (ou du moins, rendre possible des entrevues de renouvellement en virtuel pendant une sieste, ce qui serait plus adapté à notre réalité).

Bureau coordonnateur

Augmenter le personnel de soutien et rendre disponible des éducateurs spécialisés pour les enfants à besoins particuliers.

S'assurer d'une plus grande uniformité dans les services rendus par les bureaux coordonnateurs (sorties planifiées, conférences, matériel disponible en prêt).

Subventions

Inclure les enfants de la responsable dans la subvention et que ces derniers aient les mêmes services que les autres enfants qui fréquentent leur milieu. Que les enfants des RSG puissent recevoir la subvention pour enfant avec des besoins particuliers s'ils en ont besoin.

Formations en continu

Mettre sur pied un vrai système de formations de perfectionnement continu pour les éducatrices au cours de leur parcours professionnels (par exemple avoir accès à des formations en langage de base niveau 1 mais aussi en langage niveau 2, 3, 4) pour continuer de se perfectionner au fil des ans sans refaire sans cesse des formations de base lors des formations obligatoires, comme c'est le cas maintenant. Un peu comme un BAC par cumul, mais pour la petite enfance et sur le très long terme. Ce système contribuerait vraiment à augmenter la qualité tout en valorisant l'éducatrice dans son travail, en lui faisant sentir qu'on la considère comme compétente et professionnelle (autant en installation qu'en milieu familial).

INSTALLATIONS

Ratio bâtisse

Respecter le ratio par groupe en tout temps plutôt que celui de la bâtisse. Il devrait être toujours le même en début et en fin de journée. Le ratio ne devrait jamais être vérifié dans la totalité de l'installation (ex: une éducatrice est à 9 enfants au lieu de 8 mais c'est accepté car il y a moins d'enfants dans d'autres groupes). Il faut s'assurer de la sécurité de chaque enfant.

Ratio 18 mois - 2 ans.

Diminuer le ratio enfant-éducatrice pour les groupes de 18 mois à 24 mois ou avoir une aide-éducatrice.

Salaire

Reconnaître les qualifications et les expériences en installation dans un barème de rémunération, ce qui aurait pour effet direct d'encourager la diplomation et donc de rehausser la qualité éducative offerte aux enfants. Selon notre sondage, plus de 70% des éducateurs et des éducatrices gagnent annuellement entre 30 000 et 44 000\$ avant impôts. Alors que 93,4% (3418 répondants) veulent que leur salaire change à court terme.

Conditions de travail

Avoir un maximum de degré et d'humidité dans les locaux. Exemple, dans un local il ne devrait pas faire plus de 25°C et le taux d'humidité ne devrait pas dépasser un niveau acceptable déterminé par le Ministère. Nous avons plusieurs témoignages d'éducateurs et d'éducatrices qui n'ont pas d'air climatisée et qui travaillent à des températures très chaudes en été (28°C à 32°C). Nous considérons que ce n'est pas sécuritaire, ni pour le personnel, ni pour les enfants.

Retourner le plus rapidement possible au ratio $\frac{2}{3}$ d'éducatrices et d'éducateurs formés et qualifiés dans le but d'assurer la qualité des services éducatifs à l'enfance. Selon notre sondage, 87,5% (3637 répondants) des éducateurs éducatrices aimeraient que le ratio d'éducatrices formées redeviennent à $\frac{2}{3}$ dès l'automne.

SOLUTIONS COMMUNES

Salaire et conditions de travail

Reconnaître le diplôme plutôt que le milieu dans la rémunération (éliminer les disparités salariales entre les éducateurs et éducatrices en milieu familial et ceux en installations). Le salaire devrait se baser sur le niveau de formation, le diplôme. Cela aurait pour effet de stimuler le désir de formation et donc, d'avoir un réseau de meilleure qualité (plus de gens dans les formations si cela permet d'avoir un meilleur salaire).

Augmenter substantiellement la rémunération comme il a été annoncé en conférence le 27 mai 2020 avec les préposés aux bénéficiaires.

Appeler les éducatrices des techniciennes en éducation à l'enfance

Offrir un salaire équivalent aux autres techniques semblables à la nôtre. On peut facilement comparer à l'éducatrice spécialisée, par exemple qui a un salaire nettement avantageux pour le même temps de formation. Selon notre sondage, 85,2% (3121 répondants) des éducateurs et éducatrices en installation affirment que le plus grand irritant au quotidien est le salaire.

Retraite

Devancer l'âge de la retraite car cette profession est extrêmement difficile physiquement et mentalement. Les femmes qui y travaillent (en grande majorité) sont souvent en arrêt de travail pour blessures ou épuisement. Elles ne sont pas en mesure d'attendre l'âge requis, décidant de prendre leur retraite à leurs frais. Selon le sondage que nous avons fait circuler aux membres de

notre groupe privé Facebook, 49,6% (3644 répondants) des éducateurs et des éducatrices ont subi des blessures physiques en lien avec leur travail.

Enfants à besoins particuliers

Obtenir des subventions pour enfant à besoins particuliers, elle est compliquée à obtenir tant que l'enfant n'a pas de diagnostic même si les défis au quotidien sont présents. Certains bureaux coordonnateurs offrent l'information au compte goutte et 100% de la subvention doit être utilisée, il ne reste rien dans les poches de la responsable et plusieurs préfèrent ne pas la demander.

Transformer le terme *Allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé* en *Allocation pour l'intégration d'un enfant ayant des besoins particuliers*. Le mot "handicapé" peut faire peur à certains parents et les faire reculer devant la demande de subvention. Ce qui a pour effet de nuire à la qualité des services offerts à cet enfant et aux autres enfants, ainsi qu'à la santé (mentale, physique) de l'éducatrice responsable de l'enfant et du groupe.

Avoir un montant forfaitaire, exclut des subventions, pour l'éducatrice qui accueille un enfant à besoins particuliers dans son groupe.

Soutiens pédagogiques

Avoir une TES et une PSYCHOÉDUCATRICE affiliées au CPE et aux Milieux familiaux. Qu'elles puissent venir observer et nous aider quand nous en faisons la demande. Sans avoir à passer par la bureaucratie et les nombreux délais d'attente.

Offrir des ressources aux éducatrices et éducateurs, afin de leur permettre de poser des questions, d'avoir des outils et d'offrir un service de qualité aux enfants à besoins particuliers. Des professionnels de la santé (les psychologues et les travailleurs sociaux) et des professionnels de la petite enfance (psychoéducateurs, orthophonistes, soutien pédagogique, etc.) Selon notre sondage, 38,7% (1416 répondants) des éducateurs et des éducatrices en installations, veulent avoir du soutien pédagogique à court terme.

Journées pédagogiques

Prévoir des journées pédagogiques rémunérées régulières pour aménager, planifier, faire des rencontres d'équipes, suivre des formations, remplir les dossiers éducatifs, faire le point, rencontrer les parents, comme pour le réseau scolaire. Selon notre sondage, 92% des

éducateurs et des éducatrices en installation veulent un minimum de 2 journées par année pour la confection du dossier éducatif exigé par le Ministère.

Reconnaissance

Avoir une résolution de l'Assemblée Nationale du Québec du Premier Ministre : *Que l'Assemblée Nationale du Québec reconnaisse en intégralité l'importance la pertinence et le rôle très important des responsables et intervenantes en petite enfance dans le développement de jeunes enfant, faisant en sorte que par cette reconnaissance, l'Assemblée Nationale du Québec admette que les éducatrices et éducateurs en petite enfance, tout milieu confondus, sont des professionnelles de la Petite Enfance.*

Selon notre sondage, presque 50% des éducateurs et des éducatrices en installation pensent à quitter le réseau dans les 3 prochaines années. Et parmi ceux-ci, 28,2% pensent à quitter dans moins d'un an. 68% des éducateurs et des éducatrices disent que le plus gros irritant pendant la pandémie était le manque de reconnaissance du gouvernement.

Reconnaître les milieux de garde comme des milieux éducatifs. Nous sommes plus que des endroits occupationnels offrant les soins de base en attendant le retour des parents. Nous offrons des services éducatifs soutenant le développement global afin de solidifier les bases nécessaires à une scolarisation harmonieuse, de concert avec les parents. Selon notre sondage auprès des éducateurs et des éducatrices qui travaillent dans les installations, plus de 94% (3649 répondants) considèrent avoir une bonne maîtrise du programme éducatif «Accueillir la petite enfance». De plus, toujours selon notre sondage, 95,1% (3632 répondants) des éducateurs et des éducatrices en installation sont d'accord à l'idée de soustraire le mot «garde» et seulement mentionner «Service éducatif à la petite enfance».

Maternelle 4 ans

Redistribuer l'argent des maternelles 4 ans dans le Réseau de la petite enfance puisque les éducatrices et les éducateurs ont l'expertise et les formations nécessaires au meilleur développement de la clientèle 0-5 ans.

Prime COVID

Avoir droit à une rétroaction de prime covid au même titre que les autres services essentiels en poste. Les préposés au bénéficiaire, entre autres, reçoivent toujours cette prime. Il n'y a aucune raison pour que les éducateurs et éducatrices n'y aient pas droit. Nous croyons qu'il s'agit d'une question d'équité entre les différentes professions.

Bureaucratie

Revoir la réglementation pour retirer les exigences exagérées (ligne fixe, trousse de premiers soins qui doit être complète en tout temps donc qu'on ne peut pas utiliser)

Diminuer les tâches administratives et faciliter la gestion en éliminant les doublons (fiches d'assiduité ET fiche de rémunération), en facilitant le processus d'inscription, en permettant les signatures électroniques, en retirant les pesées.

Donner une formation de qualité pour les gestionnaires. Ainsi, ils offriront un climat de travail sain et agréable tout en maintenant un bon encadrement.

Formations

S'assurer que les formations à très court terme répondent à la pénurie de main d'œuvre permettant la conciliation travail/études soient **équivalentes à celle d'un AEC minimalement**, sur une plus longue période mais à temps partiel. Il faut s'assurer de conserver la qualité de nos services.

Rémunérer les stages en TÉE (à la discrétion du milieu de garde et de la stagiaire, avec entente de la superviseuse de stage), quand la stagiaire est en prise en charge du groupe.

Publiciser la formation du DEC en octroyant des subventions.

Uniformiser les formations à travers tous les CÉGEP (titres des cours, compétences vues dans chaque cours, nombre d'heures de stage, etc).



Le 2 juin, 2021

Monsieur Mathieu Lacombe
Ministre de la Famille

Objet: Solutions proposées par les éducateurs et éducatrices du Québec.

Monsieur le Ministre,

Voici les solutions auxquelles nous avons pensé.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute demande ou questionnement, monsieur le Ministre. Nous vous prions de croire en nos respectueuses salutations.

Au plaisir,

Émilie Dechamplain
Élizabeth O'Farrell
Mariève Péloquin

Investigatrices du Mouvement *Valorisons ma Profession*.

Solutions à court et moyen terme

Salaire & conditions de travail	À leur formation À la hauteur de ce qu'ils font ¹
Prime Covid « rétroactive »	D'autres domaines ont eu droit à cette prime, mais pas les éducatrices et éducateurs ²
Formations	Permettant la conciliation travail/études et équivalentes à celle d'un AEC minimalement, sur une plus longue période mais à temps partiel – il faut s'assurer de conserver la qualité de nos services.
Journées pédagogiques	Offrir 2 journées/année, au minimum, afin de remplir les dossiers éducatifs de l'enfant avec les observations colligées.
Reconnaissance professionnelle de la profession	Comme cela a été fait pour les préposés aux bénéficiaires. Il serait pertinent de revoir la classification des services de garde éducatifs et de les retrouver dans le Ministère de l'Éducation et non celui de la Famille. ³
Reconnaissance professionnelle de la profession par M. Legault, Premier Ministre	Reconnaître que les éducatrices et éducateurs sont des professionnels de la petite enfance, reconnaître l'importance de leur travail et prendre position en notre faveur. Serait-ce possible d'avoir un ordre professionnel? Avoir une reconnaissance du diplôme?
Ressources pour les enfants à besoins particuliers	Les rendre disponibles ces ressources. Des éducateurs et des psychoéducateurs qui seraient attirés aux CPE et milieux familiaux.
Éducateurs spécialisés ou des psychoéducateurs	Les mettre à la disposition des éducatrices et éducateurs de la petite enfance, pour les assister lorsqu'ils ont des enfants à besoins particuliers dans leur groupe.
Professionnels de la santé (psychologues, travailleurs sociaux), professionnels de la petite enfance (psychoéducateurs, orthophonistes, soutien pédagogique, etc)	Offrir ces ressources aux éducatrices et éducateurs, afin de leur permettre de poser des questions, d'avoir des outils et d'offrir un service de qualité aux enfants à besoins particuliers.

¹ Comparable aux autres professions ayant un niveau de formation équivalent

² Malgré leur présence au travail, le port de l'équipement individuel, le risque à chaque jour et leur dévouement auprès des enfants.

³ Puisque notre profession est d'offrir un service éducatif, ce serait déjà un grand pas au niveau de la reconnaissance du travail au quotidien.

Formation de qualité

Offrir cette formation permettant de mieux outiller les éducatrices et éducateurs dans leurs interventions.

Formation de qualité pour les gestionnaires

Ainsi ils offriront un climat de travail sain et agréable tout en maintenant un bon encadrement.

Application des lois

Trouver des solutions pour l'application des ratios, âge des enfants dans le groupe, etc. Du respect des mesures sanitaires pour que les éducatrices et éducateurs se sentent en sécurité dans leur milieu de travail.

Ratio 2/3

Retourner le plus rapidement possible à ce ratio d'éducatrices et éducateurs formés et qualifiés dans le but d'assurer la qualité des services éducatifs à l'enfance.

Âge de la retraite

Il faudrait devancer l'âge car cette profession est extrêmement difficile physiquement et mentalement. Les femmes qui y travaillent (en grande majorité) sont souvent en arrêt de travail pour blessures ou épuisement, elles ne sont pas en mesure d'attendre cet âge, décidant de devancer leur retraite à leurs frais.

Frais liés à la pandémie

Le Gouvernement devrait rembourser aux *SGÉE* les frais d'équipement de protection, personnel ou temps supplémentaire ou autres exigences venant du Ministère. Cet argent pourrait servir au service des enfants pour l'achat de matériel éducatif par exemple.